

Industrie : un moteur de croissance et d'avenir

Déclaration du groupe de la CFTC

L'industrie française a été, est et doit rester un moteur de croissance, même si dans certains secteurs des choix stratégiques pouvaient être discutables, Il n'en demeure pas moins qu'elle dispose de fleurons toujours dynamiques et pourvoyeurs d'emplois, et d'un important potentiel de développement, dès lors qu'elle parvient à relever les enjeux de l'économie de demain.

En effet, l'industrie d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celle des décennies passées, du fait de la généralisation du numérique et de l'avènement de la robotique. Notre industrie doit poursuivre sa mue technologique dans un contexte européen et international de plus en plus concurrentiel en tenant compte des données environnementales, écologiques et sociales.

Cela nécessite investissements matériels, financiers et humains.

Les préconisations contenues dans le projet d'avis sont donc ambitieuses ; elles vont dans le bon sens. Si toutes doivent, aux yeux de la CFTC, se concrétiser, toutes n'ont pas le même degré d'urgence. Nous insisterons donc sur celles qui nous semblent être prioritaires.

Ainsi, nous paraît-il nécessaire de laisser à l'État son rôle de stratège dans la définition d'une politique industrielle et de favoriser les entreprises qui investissent, qui développent la R&D et qui forment les salariés aux métiers de demain ou adaptent leur personnel à l'évolution des métiers d'hier (préconisation 17).

Pour la CFTC, l'échelon européen est l'échelon le plus adéquat en vue d'élaborer une politique industrielle efficace à la fois concurrentielle et collaborative. C'est pourquoi nous soutenons les préconisations 11 et 12 en faveur de la mise en place d'une « *stratégie communautaire de coopération industrielle de long terme* ». Pour ce faire, la création de normes sociales et environnementales dans les traités internationaux (préconisation 14) et le dialogue social européen (préconisation 15) sont primordiaux.

Deux domaines nous tiennent particulièrement à cœur, il s'agit de la formation des travailleurs et de leur représentation. C'est pourquoi la CFTC apprécie les préconisations 5 et 6 qui donnent toute sa portée à la FPC, pour une élévation globale des qualifications et des compétences en vue du développement des métiers de demain. La seconde prône un dialogue social renforcé donnant toute sa place à chaque partie prenante.

Pour finir, « *l'humain au cœur de l'industrie du futur* », c'est le titre qu'a choisi L'Agora Industrie pour conclure ses travaux qui sont également présentés ce jour et auquel on peut s'associer, et plus amusante une citation, qui prouve la nécessité d'un dialogue social renforcé, d'un ancien président de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) Lord Feather, dans les années 70, qui disait :

« *Les relations sociales dans l'industrie, c'est comme les relations amoureuses : c'est meilleur entre deux parties consentantes* ».

La CFTC a voté l'avis.